



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E126658

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2026

ÉDITÉ LE

18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VIENNE B 498 164 185

Siret : 498 164 185 00023

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 81 13532

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AN 966 021

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AN 966 021

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : GUILLOT P2A

290 CHEMIN PRE PIRAUD

ZA PRE CHATELAIN

38300 SAINT-SAVIN

Téléphone : 04 37 03 08 63

Fax :

Portable : 0614193716

Site Internet : <http://www.guillotp2a.fr>

E-mail : guillotp2a@orange.fr

Responsabilité légale :

GUILLOT PATRICK GÉRANT / GUILLOT ARNAUD CO-GÉRANT / GUILLOT ADRIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	05/12/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/12/2023
o Ventilation mécanique	05/12/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.